



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Paris, le 24 novembre 2009

M. Laurent WAUQUIEZ
Secrétaire d'Etat à l'Emploi
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Monsieur le Secrétaire d'État,

Suite à nos échanges lors de l'examen par l'Assemblée nationale des crédits de la mission « Travail et emploi » du projet de loi de finances pour 2010, j'ai l'honneur de vous interpellier quant aux mesures urgentes nécessaires pour résoudre les nombreux problèmes qui se posent dans la mise en oeuvre du Pôle Emploi à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Alors que, comme vous l'avez rappelé à l'Assemblée, Saint-Pierre-et-Miquelon a été le premier guichet unique de France, il est aujourd'hui en passe d'être le dernier à passer en site mixte.

En effet, depuis janvier 2009, les acteurs locaux sont dans l'attente que l'administration métropolitaine mette en oeuvre le passage en site mixte à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'unique élément qui leur est parvenu à ce jour est la publication, de l'appel d'offre concernant le poste de directeur de site, qui pose l'inquiétude supplémentaire qu'elle n'évoque ni le budget propre, ni les services de recouvrement qui font la spécificité du Pôle Emploi local et semble confiner celui-ci au statut de « centre de production » sans autonomie.

Cette situation d'attente nuit gravement au fonctionnement du service public local de l'emploi, qui a opéré sans budget en 2009 et n'a donc pas pu verser la moindre aide. Hors de tout circuit, sans serveur informatique sécurisé, l'agence ANPE locale doit, encore aujourd'hui, opérer sans soutien et sans moyens en l'attente du passage en site mixte.

Toutefois, je n'ai nul doute que ce délai supplémentaire s'explique par la nécessité de prendre en compte l'ensemble des spécificités de Saint-Pierre-et-Miquelon, avec une structure locale de l'emploi qui doit être dotée d'un budget géré localement puisqu'elle exerce, à échelle réduite, l'ensemble des fonctions qui, en métropole, sont celles des structures régionales.

Confiante qu'ensemble nous pourrions résoudre ces problèmes et demeurant à votre entière disposition pour un rendez-vous si vous estimez qu'il est nécessaire que l'on se rencontre sur ce dossier, je vous prie, Monsieur le Secrétaire d'État, de croire à l'expression de ma haute considération.

Annick Girardin